

<https://www.bosquentin.fr/demenagement-autorisation-de-stationnement/>

Déménagement – autorisation de stationnement

Vous déménagez prochainement et souhaitez obtenir une autorisation de stationnement sur la voie publique ?

Contact

Mairie de Bosquentin

2 bis rue des Tilleuls - 27480 BOSQUENTIN

[02 32 49 56 18](tel:0232495618) [Contacter par mail](#)